

LA SCMO EN 2003/2004 ET SON AVENIR

1. HISTORIQUE

L'histoire de la SCMO est exceptionnelle. Elle commence modestement en 1939 lorsqu'un groupe de météorologues obtient une charte de la Royal Meteorological Society afin de fonder une succursale canadienne. En 1967, elle était devenue si importante que ses membres décident de créer une organisation unique canadienne, la Société météorologique du Canada. Dix ans plus tard, en 1977, la communauté océanographique se joint à l'organisation qui devient la Société canadienne de météorologie et d'océanographie. Depuis, la SCMO est une force unificatrice importante entre météorologues et océanographes.

La SCMO a été fondée à une époque dominée par les institutions gouvernementales et académiques et s'est développée grâce à l'accent porté sur le système physique atmosphère-océan. Au cours des années, l'accent s'est grandement élargi afin d'inclure la plupart des aspects de la météorologie, de l'hydrologie et de l'océanographie, dont la recherche, les opérations, les services et un solide rôle professionnel relié au secteur privé.

2. BUT DE LA SCMO

La SCMO vise à faire avancer la météorologie, l'hydrologie et l'océanographie à l'avantage du Canada.

La SCMO couvre la plupart des préoccupations des secteurs gouvernementaux et académiques, ainsi que les intérêts du secteur privé, y compris mais sans s'y limiter:

- Les sciences de l'atmosphère, y compris la qualité de l'air et la chimie.
- L'océanographie physique, chimique et biologique.
- L'hydrologie et la limnologie.
- Les sciences cryosphériques reliées à la météorologie et à l'océanographie.
- L'océanographie et la météorologie opérationnelles, la prévision immédiate, la prévision du temps et la prévision a posteriori.
- Les interactions aux frontières, de la perspective de la météorologie, de l'hydrologie et de l'océanographie, y compris les interactions air/mer, les interactions terrestres (atmosphère/sol, humidité du sol, ruissellement, océanographie côtière et océan/sédiments), les interactions atmosphère/santé et les influences océaniques sur la vie marine.

Même si ses intérêts englobent la plupart des domaines de l'océan, la SCMO a choisi de ne pas s'intéresser à la vie marine en soi (p. ex. aux pêcheries), sauf en ce qui concerne l'étude des processus océaniques qui affectent directement la vie marine.

La SCMO s'intéresse aussi aux études connexes de l'hydrologie, de la limnologie et de la paléoclimatologie. L'hydrologie est l'étude scientifique des eaux de la Terre, en particulier en relation au cycle de l'eau dans l'atmosphère, aux ruisseaux, lacs et océans, ainsi qu'à l'eau sur ou sous la surface terrestre. La paléoclimatologie reconstitue le climat du passé en examinant des mesures (glace, sédiment, cercles des arbres, etc.) afin de comprendre, modéliser et prévoir le système climatique.

Il est évident que la SCMO est bien plus qu'une «société savante» et qu'elle se préoccupe non seulement des sciences connexes, mais aussi des activités professionnelles.

- Il existe une forte composante d'applications à notre domaine, au-delà de la prévision opérationnelle historique et des intérêts en recherche.
- Il existe maintenant un imposant secteur privé associé à la météorologie et à l'océanographie.
- Des liens serrés ont été tissés avec des domaines comme l'informatique, le génie et les communications.
- La Société compte maintenant un bon groupe de présentateurs météo agréés.

Au cours des dix dernières années, la Société et ses activités se sont étendues afin d'inclure des activités avec d'autres sociétés. L'avènement de ces changements s'est fait de concert avec l'évolution de la Société vers une gestion plus professionnelle. Pour aller de l'avant, il est essentiel que la SCMO maintienne de solides racines tout en élargissant ses horizons.

En tant que Société canadienne avec ce genre de vision, il est aussi essentiel que la SCMO:

- Soit reconnue en tant que voix importante de la météorologie et de l'océanographie au Canada, de même qu'à l'échelle internationale.

La SCMO réalise déjà ces deux fonctions à un certain degré. Par exemple, à l'échelle nationale, la SCMO a fortement appuyé la recherche et les opérations. Elle a appuyé, et le fait toujours, le secteur privé et a contribué au développement et au maintien de la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère. À l'échelle internationale, sa revue scientifique (*ATMOSPHERE-OCEAN*) a été classée au 10^e rang des 42 revues océanographiques au monde. Toutefois, nous pouvons et devons accomplir beaucoup plus.

Il est important de réaliser que de nombreux membres de la SCMO sont aussi membres de sociétés dans d'autres pays comme la American Meteorological Society, la American Geophysical Union et la Royal Meteorological Society du Royaume-Uni. Ces sociétés sont beaucoup plus importantes que la SCMO et possèdent bien plus de ressources. Pourtant, la SCMO est la seule qui se concentre sur les problèmes canadiens. L'efficacité de la SCMO est renforcé par ses membres qui appartiennent à d'autres organismes et peuvent mettre en application leurs expériences et activités internationales au Canada.

Pour arriver à atteindre et à maintenir son but, la SCMO doit continuer à attirer une partie de la communauté engagée envers la météorologie et l'océanographie au Canada.

2. ACTIVITÉS DE LA SCMO

Pour atteindre son but, la SCMO s'est elle-même positionnée comme l'organisme représentatif des communautés océanographique et météorologique au Canada. Elle y est parvenue par de nombreuses activités éducatives, de coordination, de défense des intérêts et de communication.

Voici les activités offertes présentement par la SCMO aux communautés atmosphérique et océanographique:

- Un congrès annuel (quelque 450 présentations et affiches).
- Une revue scientifique (*ATMOSPHERE-OCEAN* est publiée quatre fois par année).
- Un bulletin professionnel en version papier posté à tous les membres six fois par année.
- Un site Web exhaustif au www.scmo.ca.
- Une assemblée générale annuelle (AGA) ouverte à tous les membres et autres personnes intéressées.
- Documentation de sensibilisations comme le Projet Atmosphère et une importante Journée des enseignants lors des congrès.
- Organisation et appui au programme national de conférenciers itinérants.
- «Lobbying» auprès d'organismes gouvernementaux et de financement.
- Parrainage de conférences.
- Remise de bourses d'études et de prix.
- Bourses de voyage pour étudiants.
- Appui aux expo-sciences régionales pour la jeunesse.
- Énoncés de position sur d'importants problèmes scientifiques.
- Documents 'initiés par la SCMO'.
- Organisation de groupes de travail et de rapports pour le compte d'autres organismes.
- Documents initiés par d'autres, mais produits en partie grâce à une contribution de la SCMO.
- Gestion des Comités nationaux canadiens (CNC) pour les programmes de recherche océanique (SCOR) et de recherche en ingénierie océanique (ECOR), ainsi que pour des programmes de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO.
- Possibilité d'occasions d'affichage pour les exposants.
- Rédaction et gestion des normes professionnelles.
- Accréditation des experts-conseils.
- Agrémentation des présentateurs météo.
- «Symboles» de l'histoire et de la continuité de la SCMO.

Nous réalisons toutes les activités citées ci-dessus; toutefois, elles doivent toutes être maintenues, certaines doivent être renforcées et des mesures proactives additionnelles doivent être développées. Nos actions futures comprennent, entre autres:

- Considérer des affiliations d'associé et/ou de membre d'office avec d'autres organisations qui ont des intérêts similaires à la SCMO.
- Encourager les Centres de la SCMO à planifier et à organiser des ateliers régionaux en offrant de l'aide financière, comme lors du Congrès de la SCMO.
- Considérer la possibilité de conférences conjointes avec d'autres sociétés, en tenant compte du partage des profits et des pertes.
- Améliorer notre rôle dans le domaine des normes professionnelles.
- Améliorer nos initiatives de sensibilisation du public et nos communications.
- Être l'hôte de groupes d'études ou de travail nationaux et internationaux.

En général, la SCMO a été assez passive lorsqu'il s'agit d'organiser des ateliers de travail thématiques et/ou régionaux. La Société commandite quelques-uns de ces événements chaque année, mais sans en être d'abord prévenue. Nous serons activement à la recherche de ce type de projets afin qu'ils fassent partie intégrante des Centres de la SCMO.

Afin d'élargir son étendue, la SCMO devrait étudier la possibilité de travailler avec d'autres groupes qui peuvent offrir des services spécifiques ou additionnels qui amélioreraient les intérêts de la SCMO. Ces intérêts pourraient impliquer une nouveauté technologique unique, en modélisation ou dans une science associée. En retour, la SCMO pourrait offrir son expérience éprouvée dans le développement et l'application de normes, comme c'est le cas pour les domaines de la consultation et de la diffusion.

3. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA SCMO

Le Conseil et l'Exécutif de la SCMO représentent la structure de base de la Société.

- Le comité exécutif est composé du président, du président sortant, du vice-président, du trésorier, du secrétaire-correspondant et du secrétaire d'assemblée. Le directeur exécutif de la SCMO et le directeur des publications de la SCMO sont des membres d'office du comité exécutif.
- Le Conseil est composé des membres de l'Exécutif, des présidents des Centres/Sections et des Comités, ainsi que des conseillers généraux élus (d'habitude trois, mais il est proposé que ce chiffre soit augmenté jusqu'à cinq par année). À ce jour, les conseillers généraux n'ont jamais été membres du comité exécutif, mais ils le deviendront afin d'élargir le rôle de l'Exécutif dans la préparation de rapports, d'études et d'analyses pour le Conseil et la Société.
- Bureau du directeur exécutif.
- Les Centres sont: Vancouver Island, BC Lower Mainland, BC Interior Mainland (Kelowna), Alberta (Edmonton), Saskatchewan, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Rimouski, Fredericton, Halifax et St. John's.

- L'assemblée générale annuelle (AGA) est le véhicule qui permet de rapporter les progrès, proposer de nouvelles initiatives, revoir le budget et vérifier les finances de la SCMO, élire de nouveaux membres à la direction et proposer des changements à la constitution et aux règlements de la SCMO.

Les buts de la SCMO sont mis de l'avant à partir des activités de ses membres et de ses comités (voir l'annexe I) :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| • Présenter des informations à point en météorologie, sciences de l'atmosphère, hydrologie, limnologie et océanographie aux étudiants, au public et à d'autres organisations scientifiques. | Comité d'éducation publique et scolaire, Comité des relations extérieures, Comité scientifique, Comité de la co-ordination des publications, Comité des prix et honneurs, |
| • Encourager et faciliter le dialogue au sein de la communauté scientifique. | Comité scientifique, Comité de la co-ordination des publications, Comité du secteur privé, Comité des prix et honneurs |
| • Offrir des opportunités pour la formation permanente des membres. | Comité d'éducation professionnelle et universitaire, Comité du secteur privé |
| • Établir des normes pour l'accréditation et l'agrément des membres et pour la protection du public | Comité d'agrément des présentateurs météorologiques, Comité d'accréditation de la SCMO |

La présente structure organisationnelle a bien servi la SCMO, mais des changements sont suggérés. Certains des plus grands Centres comme Vancouver, Toronto et Montréal pourraient être sous-divisés afin de faciliter certaines rencontres. Dans ces Centres, on a noté un manque d'intérêt quant à l'organisation encore un autre séminaire. Ainsi, si l'organisation était plus petite, comme une seule université ou un seul établissement, elle pourrait organiser des activités ou des rencontres spécifiques d'intérêt sous la bannière de la SCMO.

Les responsabilités des membres actuels de l'Exécutif et du bureau exécutif sont bien partagées. Toutefois, en raison de l'expansion de la SCMO, le président et le directeur exécutif ont endossé plus de responsabilités que jamais auparavant. Il est maintenant courant pour le directeur exécutif de recevoir 100 courriels et plus par semaine et le président assume maintenant plus de responsabilités quant à la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère.

Puisque le bureau du directeur exécutif assume maintenant toutes les responsabilités de la gestion des affaires de la SCMO, dont certaines étaient données en sous-traitance, la SCMO a engagé un administrateur de bureau afin de gérer les finances de la Société. L'achat d'un nouveau logiciel de base de données permet aussi au bureau de mieux

maintenir à jour les dossiers des membres, des abonnements et de la représentation aux comités. La direction et les politiques de la SCMO demeurent toujours des fonctions du Conseil et de l'Exécutif de la SCMO, et, en bout de ligne, de l'AGA.

Il est nécessaire de renforcer le comité exécutif avec des membres qui n'ont aucunes responsabilités spécifiques d'assignées, mais qui peuvent entreprendre des études approfondies lorsqu'elles leur sont assignées par l'Exécutif. Les conseillers généraux de la SCMO devraient assumer ce rôle. Présentement, ces derniers n'ont aucun rôle particulier, sauf celui de fournir leur expertise et d'assurer une plus grande représentation de la communauté lors des réunions du Conseil. La taille du Conseil est suffisamment grande, environ 30 membres, alors il est difficile de justifier le poste de conseiller général en vue d'une plus grande représentation au Conseil. Les conseillers généraux seront mandatés pour des tâches spécifiques à court terme et devront régulièrement faire rapport des progrès lors des réunions de l'Exécutif et/ou du Conseil. Des rôles potentiels comprennent: assurer une représentation et une continuité lors des Congrès annuels, préparer les lignes directrices lors de la mise en place d'ateliers régionaux, peser le pour et le contre de partenariats de conférences et mener des études et des révisions approfondies sur des sujets d'intérêt à la Société. (L'Annexe II fournit une discussion de ces possibilités.)

Le manque d'implication de la communauté de la météorologie opérationnelle au sein de la SCMO cause toujours problème. Même si la SCMO a débattu le problème pendant des années, aucun progrès n'a été réalisé afin d'attirer ces membres potentiels à la Société. Les membres de ce groupe seront invités à identifier leurs intérêts et les activités spécifiques qu'ils aimeraient voir à la SCMO.

À une époque, les «groupes d'intérêts spéciaux» étaient assez actifs à la SCMO; leur survie dépendait de l'enthousiasme du président organisateur. Après leur départ, le suivi n'était pas fait et le groupe cessait d'exister. Puisque aucun nouveau groupe d'intérêts spéciaux n'a été créé au cours de dix dernières années, leur représentation sera éliminée des règlements.

De plus, la SCMO étudiera si elle peut mieux servir les besoins des étudiants. Un groupe *ad hoc* sera créé afin de voir aux problèmes et de recommander des activités, en plus de celles déjà offertes, qui méritent d'être considérées. On encouragera les organisateurs des Congrès à ajouter une session informelle pour étudiants au Congrès annuel afin de discuter des problèmes comme les perspectives d'emplois, des allocations et des frais de scolarité, et de fournir un endroit où les étudiants peuvent se rencontrer et parler à des employeurs potentiels des milieux gouvernemental, universitaire et des affaires.

4. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DE LA SCMO

La SCMO a été assez fructueuse dans sa recherche de bénévoles pour combler la présidence des Centres, mais pas autant pour la présidence des comités. En ce qui concerne les comités, nous avons demandé aux comités eux-mêmes de trouver des remplaçants à la présidence. Cette politique ne s'est pas prouvée très efficace, car

plusieurs comités continuent à siéger sans président. Éventuellement, l'Exécutif doit trouver un président, sinon un membre de l'Exécutif doit combler le poste. Il va sans dire que ce n'est pas la solution. Une solution plus appropriée serait de mandater un conseiller général pour effectuer le suivi des membres des comités et trouver des remplaçants potentiels, tel que suggéré à l'Annexe II.

La SCMO recherche des bénévoles prêts à assumer des rôles de leadership à même la Société et à offrir leur aide dans une multitude de tâches. La SCMO ne peut fonctionner que de cette manière. Pour nous aider à y parvenir, il est essentiel que:

- La SCMO trouve du travail intéressant, stimulant et satisfaisant pour les bénévoles.
- La SCMO améliore sa façon de remercier ses bénévoles.

La SCMO requiert aussi du financement pour atteindre ses objectifs. Les sommes serviront aux secteurs suivants:

- Aide au transport
- Télécommunications
- Lobbying
- Budget pour les comités.

Le financement additionnel requis inclut:

- Sommes additionnelles pour appuyer le bureau du directeur exécutif de la SCMO.
- Sommes versées aux comités pour plus de télécommunications et de rencontres.
- Plus d'aide au transport pour les efforts de lobbying.
- Contrats pour soutenir des groupes de travail.
- Rencontres et ateliers spécialisés.

Un exposé de principe sur le financement et un plan d'implantation sont requis pour guider la Société sur la façon dont elle pourrait et devrait amasser des fonds, que ce soit à des fins de bienfaisance ou comme revenu général.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

La SCMO est la seule société au Canada préoccupée par l'atmosphère et l'océan, y compris les interactions avec l'hydrologie et les masses d'eau fraîche. La SCMO est fière de sa longue histoire parsemée de succès.

Pour aller de l'avant en ces temps stimulants et remplis de défis, la SCMO doit s'améliorer et parler de son avenir, dans le contexte de ce document. L'Exécutif de la SCMO et les conseillers généraux de la SCMO finaliseront ce document avec de l'aide d'autres personnes et, lorsqu'il sera approuvé par l'Exécutif et le Conseil, le présenteront à l'AGA afin d'être adopté, avec les changements nécessaires à la Constitution et aux règlements de la SCMO. Entre-temps, on donnera suite dans le court terme à plusieurs

problèmes et principes soulignés dans le document de réflexion pour autant qu'ils soient soit réalisables, afin de répondre à certains des besoins identifiés.

7 septembre 2004

ANNEXE 1: COMITÉS DE LA SCMO

Les comités suivants sont énumérés selon leur principale activité:

I. NOUVEAUX MEMBRES

Comité d'adhésion:

1. Encourager les membres potentiels à se joindre à la SCMO
2. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur l'adhésion, au besoin.

II. ÉDUCATION

Comité d'éducation publique et scolaire:

1. Améliorer l'éducation publique et scolaire au Canada et en faire la promotion.
2. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur l'éducation publique et scolaire.

Comité d'éducation professionnelle et universitaire:

1. Améliorer l'éducation professionnelle et universitaire au Canada et en faire la promotion.
2. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur l'éducation professionnelle et universitaire.

Comité de coordination des publications:

1. Établir des politiques quant au contenu, au style, au format et aux autres questions portant sur les publications de la SCMO.
2. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur la publication, au besoin.

III. COMITÉS D'INTÉRÊTS SPÉCIAUX

Comité scientifique:

1. S'occuper des problèmes scientifiques d'importance à la Société.
2. Identifier les problèmes reliés à la recherche qui sont importants pour la communauté de recherche canadienne en météorologie et en océanographie et en faire la promotion.
3. Travailler au besoin avec les autres comités de la SCMO afin de présenter les problèmes scientifiques au gouvernement et au public.
4. Départager les candidats à la bourse d'études SCMO/Weather Research House afin d'attribuer la bourse au récipiendaire.
5. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets scientifiques, au besoin.

Comité du secteur privé:

1. S'occuper des problèmes reliés au secteur privé d'importance pour la Société.

2. Défendre les intérêts du secteur privé de la météorologie et de l'océanographie, ou en leur nom, lors d'activités et d'initiatives sociétales.
3. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur le secteur privé, au besoin.

IV. SÉLECTIONS

Comité de mise en candidature:

1. Sélectionner la liste des candidats pour membres de l'Exécutif pour la prochaine année.
2. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets administratifs, au besoin.

Comité des prix et honneurs:

1. Sélectionner des candidats pour les prix et honneurs qui seront remis lors du Congrès annuel de la SCMO.
2. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur les prix et honneurs, au besoin.

Comité des membres émérites:

1. Sélectionner de nouveaux membres émérites de la SCMO qui sont annoncés lors du Congrès annuel de la SCMO.
2. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur les membres émérites, au besoin.

V. NORMES

Comité d'agrémentation des présentateurs météo:

1. S'assurer que les qualifications des présentateurs météo canadiens agréés par la Société sont valides.
2. Encourager la mise en place et le maintien d'un haut niveau d'éthique professionnelle lors de la présentation de la météo au public.
3. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur la diffusion, au besoin.

Comité d'accréditation:

1. Assurer l'atteinte et la reconnaissance d'un niveau de base des qualifications en météorologie et en océanographie pour quiconque offrant des services de consultation météorologique/océanographique.
2. Encourager la mise en place et le maintien d'un haut niveau de compétence professionnelle et de conseils éthiques et étoffés dans le domaine de la consultation météorologique.
3. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur l'accréditation, au besoin.

VI. DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Comité des relations extérieures:

1. Représenter les intérêts de la SCMO et présenter cette vision aux autres groupes et associations.
2. Agir à titre de groupe consultatif pour l'Exécutif et le Conseil lors de discussions de la SCMO avec d'autres groupes sur des sujets liés à la recherche et la science météorologiques et océanographiques canadiennes.
2. Appuyer l'Exécutif et le Conseil de la SCMO quant aux sujets portant sur les relations extérieures, au besoin.

ANNEXE II: RESPONSABILITÉS POTENTIELLES DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Le directeur exécutif et le personnel du bureau du directeur exécutif travaillent déjà sur plusieurs des suggestions suivantes à divers niveaux. Ces suggestions servent à distribuer la charge de travail et à donner aux conseillers généraux un mandat spécifique. La liste qui suit détaille de nombreuses possibilités, qui n'ont pas à être implantées au cours d'une année en particulier. L'Exécutif de la SCMO décidera, à sa discrétion, l'intérêt et la priorité devant être assignés à ces responsabilités qui seront attribuées aux conseillers généraux sur une base annuelle.

1. Liaisons externes de la CMOS

Un conseiller général désigné devrait suivre et rapporter les intérêts des organisations reliées, comme la FCACS, la Société royale, l'UGC, le PFST, l'ICSU et d'autres, ainsi qu'assurer des liens avec ces dernières. L'emphase devrait être sur l'élaboration de projets conjoints, les évaluations et politiques coordonnées couvrant des groupes reliés et l'identification de programmes de sensibilisation. La liaison avec ces groupes n'a pas à être assignée à un seul conseiller général; il existe suffisamment de différences entre ces groupes pour justifier l'intérêt et l'attention de plusieurs personnes.

2. Liaison internes de la SCMO

Plusieurs organismes possèdent des comités permanents sur les questions administratives afin de réviser et recommander des actions, sur une base continue. Présentement, la SCMO ne discute en profondeur de ces sujets que lors des réunions du Conseil et des AGA, toujours très chargées. Il est possible de créer à la SCMO plusieurs comités permanents, ressemblant à ceux de nos sociétés sœurs, comme pour les finances et les investissements, les publications, les communications et d'autres au besoin.

2a. Un comité des finances et des investissements, composé du trésorier de la SCMO, de l'administrateur de bureau de la SCMO et d'un conseiller général, analyserait les tendances de revenus et de dépenses, évaluerait les frais généraux et les frais de soutien nécessaire, déterminerait les investissements et le passif, identifierait de nouvelles initiatives qui nécessiteraient des campagnes de financement, réviserait les soumissions de vérificateurs potentiels pour la SCMO, etc.

2b. Il existe déjà à la SCMO un comité des publications, mais il ne se rencontre qu'une seule fois par année. Un comité des publications, composé du directeur des publications de la SCMO, du webmestre de la SCMO, du rédacteur du Bulletin de la SCMO, des rédacteurs de A-O et d'un conseiller général, agirait à titre de comité de rétroaction concernant les changements/améliorations/révisions à apporter à toutes les publications de la SCMO, y compris de possibles nouvelles initiatives.

2c. Un comité des communications serait composé du directeur exécutif de la SCMO, du directeur des publications de la SCMO et d'un conseiller général. Il serait aussi composé du président du comité organisateur local du Congrès de cette année là et du président du comité scientifique. La SCMO entreprend un grand nombre d'activités importantes qui pourraient être publicisées par des communiqués de presse et d'autres activités de sensibilisation. Nous devons faire de la publicité, sinon nous ne nous ferons jamais connaître et ne serons jamais consultés. Des communiqués de presse portant, entre autres, sur les énoncés de politique de la SCMO ou notre réaction aux initiatives gouvernementales au sujet des réductions ou améliorations aux programmes, les récipiendaires de grands prix, la nomination de membres émérites, la tournée du conférencier itinérant permettraient de rehausser l'image de la SCMO. Un comité des communications serait chargé d'évaluer la préparation de dépliants sur la SCMO et ses initiatives, d'affiches, de documentation de relations publiques, etc.

3. Planification stratégique

Il pourrait être possible de donner aux conseillers généraux, sous l'orientation du directeur exécutif, la fonction d'analyser et préparer des déclarations de principe spécifiques (document de réflexion de la SCMO), de réviser et modifier les règlements, d'évaluer la prospérité ou non de nos centres locaux et la façon de les aider.

4. Programmes scientifiques des Congrès

Habituellement, le Conseil contribue peu aux programmes scientifiques des Congrès. Le Conseil choisit l'emplacement des Congrès et approuve les présidents des comités organisateurs locaux. D'un Congrès à l'autre, une certaine continuité s'installe dans les thèmes des sessions, souvent en raison de l'intérêt évident pour la réussite du programme. Un conseiller général, mandaté pour établir la vision des Congrès trois à cinq années à l'avance, pourrait préparer le terrain pour l'organisation des futurs Congrès. Il existe de nombreux programmes dont les plans s'échelonnent sur trois à cinq ans, comme c'est le cas pour la plupart des subventions de réseau de la FCSCA et du CRSNG. Si le conseiller général ou tout autre mécanisme approprié de la SCMO pavait le chemin tôt dans le processus, il pourrait persuader d'autres organisations de tenir des séances intérimaires ou finales lors d'un Congrès de la SCMO. De plus, une certaine continuité est requise à même le Conseil concernant les sujets d'importance qui ont été initiés, mais qui doivent être davantage appuyés pour qu'ils prennent leur envol et prospèrent lors des futurs Congrès, comme la journée des enseignants, les femmes en météorologie et en océanographie, etc. Ce genre d'intervention lors des délibérations du Conseil permettrait de prévoir des activités à long terme qui maximiseraient les contributions et les bénéfices futurs de la Société. Les comités locaux du programme scientifique apprécieraient grandement toutes suggestions et planification supplémentaire en ce qui concerne leurs programmes spécifiques.

5. Numéros spéciaux de A-O

Les numéros spéciaux de A-O sur des thèmes spécifiques (eaux du Nord, MAGS, etc.) sont grandement bénéfiques pour la science au Canada. Ils permettent synthétiser dans un même numéro les résultats de recherches. Ils mettent en relief les réalisations et comptabilisent tous les efforts consacrés aux recherches. Ce sont des volumes de prestige pour les scientifiques et la SCMO. Ces numéros spéciaux sont normalement le fruit de l'initiative d'un chef de programme scientifique ou de la prévoyance d'un éditeur de A-O; toutefois, ces résultats sont parfois, et souvent malheureusement, publiés ailleurs. Un conseiller général, ou tout autre mécanisme de la SCMO tel qu'un mandat spécifique accordé au comité des publications, pourrait planifier trois à cinq années à l'avance afin d'encourager les grands programmes canadiens ou les sous-groupes de programmes internationaux, à publier leurs résultats dans les numéros spéciaux de A-O. Comme c'est le cas pour la planification à long terme des Congrès, la SCMO devrait avoir une approche proactive et une vision à long terme afin d'assurer que des numéros spéciaux seront publiés dans l'avenir.

6. Représentation aux comités de la SCMO.

Un conseiller général serait en charge d'assurer, en collaboration avec les présidents de tous les comités, la représentation des membres dans tous les comités de la SCMO afin de régulariser leur nombre, ainsi que leur mandat, la rotation, etc. Ainsi, la SCMO aurait un mécanisme proactif qui permettrait d'assurer la représentation et la présidence nécessaires dans tous les comités. Certains comités de la SCMO s'occupent présentement adéquatement de cette tâche, tandis que d'autres ne le font pas. Un conseiller général devrait s'assurer que toutes les mises en candidatures sont traitées uniformément dans tous les comités et ferait qu'une personne non-membre du comité (un conseiller général) fasse partie du processus de sélection des membres.